

ENSA PARIS-BELLEVILLE-2025- 2129622-MCF STA

Ref : 2025-2129622

Fonction publique	Employeur	Localisation
Fonction publique de l'État	Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris- Belleville (ENSA-PB) Ministère de la culture	ENSA de PARIS-BELLEVILLE

Domaine : Enseignement et formation

Date limite de candidature : 15/01/2026

Nature de l'emploi Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels	Expérience souhaitée Non renseigné		
Rémunération (fourchette indicative pour les contractuels) Non renseigné	Catégorie Catégorie A (cadre)	Management Non	Télétravail possible Non

Vos missions en quelques mots

En tant qu'agent de la fonction publique de l'État, l'enseignant-chercheur (H/F) exerce ses missions au sein d'une ENSA-P, sous tutelle du ministère de la Culture. Il concourt à l'accomplissement des missions de service public des écoles nationales supérieures d'architecture prévues à l'article L. 752-2 du code de l'éducation en exerçant leurs fonctions dans les domaines mentionnés à l'article L. 952-3 du même code.

Missions pédagogiques

L'enseignant (H/F) recruté exercera ses fonctions dans les 2 cycles de la formation initiale, dans les domaines de l'enseignement de la géométrie appliquée à l'architecture, tant en

termes de représentation, de relevé que de connaissance des formes bâties.

Ses enseignements offriront aux étudiant·es dès la première année, et jusqu'au PFE les connaissances des conventions de représentation, tout en ouvrant vers l'utilisation des nouveaux outils numériques.

En intégrant une complexification progressive de la Licence au Master, les cours dispensés s'intégreront dans un prolongement, en coordination avec les autres enseignements de l'École, et tendront compte du niveau des étudiant·es à chaque étape de leurs études.

Il renforcera l'équipe en charge du projet pédagogique, en créant des synergies et en valorisant des approches pluridisciplinaires, tant à l'échelle de l'édifice qu'à celle urbaine.

L'approche proposée sera argumentée dans la candidature et mise en relation avec les enseignements actuellement dispensés.

- Licence 1 Semestre 1 et 2 : Géométrie de la représentation

Il sera responsable sur un an de l'enseignement obligatoire de géométrie de la représentation pour toute la promotion (cours magistral + travaux dirigés). Il développera une pédagogie adaptée aux arrivants en L1 et articulée avec les autres enseignements de L1, et particulièrement avec le projet et les arts plastiques. Il participera à l'organisation des semaines collégiales et introducives de la L1.

- Licence 1 semestres 1-2 : Interventions croisées

Il interviendra ponctuellement –avec les enseignants responsables– dans le cadre du projet collégial de L1 et du dessin d'observation.

- Licence et Master :

Il sera responsable sur un semestre d'un enseignement sur le relevé (cours magistral + travaux dirigés) développé de manière hebdomadaire ou sous la forme d'un workshop. Il développera une pédagogie progressive, recourant tant aux outils numériques qu'au dessin à la main.

- Licence et Master : intervention en projet

Il interviendra dans des studios de projet et/ou de PFE, en faisant valoir ses compétences spécifiques auprès des équipes pédagogiques en place.

Missions transversales

L'enseignant :

-encadrera des stages (Licence, Master), des rapports de fin de Licence ou des mémoires HMONP

-participera aux jurys (Studios, PFE, DSA, Mastère Architecture et scénographies).

-contribuera à l'analyse critique de l'enseignement du champ STA et à l'évolution du projet pédagogique

Profil recherché

1 - Expériences et compétences

- Expérience solide d'enseignement et de coordination

L'enseignant (H/F) recruté devra justifier d'expériences de l'enseignement témoignant d'une démarche réflexive sur la discipline répondant aux enjeux contemporains. En outre, il devra avoir démontré sa capacité de coordination de la discipline enseignée avec les autres champs disciplinaires, et la capacité à organiser une équipe pédagogique composée d'enseignants contractuels (professionnels) et de moniteurs (étudiants)

L'enseignant·e recruté·e devra justifier d'expériences confirmées, et notamment :

- Savoir

- Envisager la mise en place d'un apprentissage exigeant, permettant de concilier la compréhension des connaissances théoriques avec l'intégration d'approches analytiques et empiriques.
- Avoir une approche ouverte et critique vis-à-vis des nouveaux outils numériques permettant d'intégrer la question de la sobriété numérique.
- Avoir la capacité à travailler avec d'autres disciplines, permettant une meilleure transdisciplinarité de l'enseignement, notamment avec les champs TPCAU , ATR et STA.
- Avoir la capacité d'encadrer et de gérer les relations avec une équipe pédagogique et avec les étudiant·es.

- Savoir-faire

- Maîtriser la pédagogie des disciplines techniques, appliquées à un grand nombre d'étudiants.
- Capacité à s'investir dans la valorisation et la diffusion des travaux des étudiant·es (expositions, publications...).

- Savoir-être

- Capacité à travailler de manière collégiale avec un groupe interdisciplinaire.
- Sens de l'écoute et d'adaptation aux rythmes et niveaux d'étudiantes et d'étudiants aux profils variés.
- Capacité à dialoguer avec divers acteurs d'autres champs culturels et professionnels.
- Capacité à transmettre des savoirs et des savoir-faire / Maîtrise de méthodes d'enseignement visant à développer l'esprit critique des étudiant·es.
- Ouverture à l'interdisciplinarité, capacité à s'intégrer dans une équipe déjà en place tout en apportant ses compétences propres, faisant preuve d'initiatives et étant force de propositions.
- Implication et investissement régulier chaque semaine. Disponibilité indispensable.

- Expérience solide de l'enseignement

2 - Rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche

L'enseignant·e recruté·e devra s'intégrer au sein de l'ENSA Paris-Belleville :

- Du champ STA-CIMA et STA-OMI
- Du collectif pédagogique de première année
- De l'IPRAUS

3 - Diplômes ou expérience professionnelle souhaités

- Diplôme d'architecte (DPLG ou ADE HMONP) et/ou d'ingénieur.

- Doctorat

Langues

Anglais

Avancé ou indépendant

Éléments de candidature

Personne à contacter

recrutement-enseignants@paris-belleville.archi.fr

À propos de l'offre

Informations complémentaires

Poste ouvert à la mutation ou au détachement.

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur handicapé.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Conditions particulières d'exercice

Les obligations de service des enseignants -chercheurs sont celles qui sont définies par la réglementation applicable à l'ensemble de la fonction publique (1607 heures par année).

Le temps de travail de référence des maîtres de conférences des ENSA-P est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés (TD) ou 192 heures de cours magistraux (CM), ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par II de l'article 7 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des ENSA-P.

Les enseignants chercheurs sont astreints à résider sur le lieu d'exercice de leurs fonctions. Des dérogations individuelles limitées peuvent être accordées par le directeur de l'établissement.

Fondement juridique

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA

Statut du poste

Vacant à partir du 01/09/2026

Métier de référence

Enseignante / Enseignant dans le supérieur

Qui sommes nous ?

L'ENSA de Paris-Belleville, créée en 1969, est l'un des 21 établissements publics d'enseignement supérieur placés sous la tutelle du ministère de la Culture. Elle accueille environ 1200 étudiants. Forte de son ancienneté et de son ancrage territorial, l'école développe une formation qui repose sur des principes fondateurs : un enseignement pluridisciplinaire ; un socle commun d'enseignements fondamentaux (représentation de l'espace, théorie, histoire, construction, sciences humaines et sociales) ; une articulation entre projet pédagogique et projet scientifique rendue possible par l'implication des enseignants dans la recherche ; la primauté donnée au projet architectural et urbain.

L'École valorise fortement le lien avec la pratique. Elle s'intéresse à l'architecture des édifices comme à celle des territoires, à la réhabilitation du patrimoine et à la réutilisation de l'existant, en accordant autant d'importance à la forme produite qu'aux techniques constructives (double cursus avec le CNAM). Elle aborde ces enjeux à la lumière de la responsabilité sociale de l'architecte.

Elle affirme un enseignement continu, progressif et cumulatif du projet, permettant à chacun·e de construire son parcours. Après le diplôme, elle propose quatre DSA (Maîtrise d'ouvrage,

Patrimoine, Projet urbain, Risques majeurs), un Mastère Architecture et scénographies et une formation doctorale.

L'École instaure un dialogue singulier entre projet pédagogique et projet scientifique L'IPRAUS associe et confronte les disciplines du projet architectural et urbain aux sciences de l'homme et de la société. Les axes de recherche sont : Patrimoine et tourisme : constructions, narrations, réinventions, Territoires et paysages en transition(s), Cultures, savoirs, médiations et productions architecturales, AsiaFocus. Il est équipe d'accueil de l'ED VTT (Université G. Eiffel). Deux thèmes interdisciplinaires sont posés afin d'aborder les diverses réalités professionnelles. Les conditions du projet : les questions posées par les contextes et enjeux politiques, économiques, sociaux et environnementaux qui président à la fabrique du projet, permettant d'élaborer une pensée critique et réflexive opératoire.

L'édification du projet : les questions liées à la mise en œuvre, au chantier, à la définition des principes et des détails constructifs, à la matérialité et à l'expérimentation..., Afin de (re)penser les approches conceptuelles et les modes constructifs, en lien avec l'analyse des ressources, et (re)conquérir ainsi les missions de maîtrise d'œuvre d'exécution

Liaisons hiérarchiques : La direction de l'école et celle des études exercent la responsabilité de la définition de la charge de service (320h eq TD par an)

Liaisons fonctionnelles : La personne retenue doit travailler en coopération avec l'équipe enseignante du champ concerné, ainsi qu'avec les autres disciplines